

Votre correspondant unique Plurial
vous accompagne dans toutes vos démarches.

Le CIL-PASS mobilité®

ARDENNES / MEUSE

François MANGIN • 03 24 27 76 48
f-mangin@plurial.org

Sybille CAUTY • 03 24 27 76 43 • s-cauty@plurial.org

EPERNAY / SÉZANNE

Frédéric NEBOUT • 03 26 51 07 82
f-nebout@plurial.org

Martine TISSERAND • 03 26 51 07 84
m-tisserand@plurial.org

REIMS / CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE / VITRY-LE-FRANÇOIS

Marie-France PHILIPPOT • 03 26 04 98 73
mf.philippot@plurial.com

Pierre RICHE • 03 26 04 98 75 • p.riche@plurial.com

AUBE

Natacha RAGON • 03 25 43 49 98 • n-ragon@plurial.org

Jean-Jacques LEGRAND • 03 25 43 49 96
jj-legrand@plurial.org

HAUTE-MARNE

Frédéric NEBOUT • 03 25 55 05 84 • f-nebout@plurial.org

Evelyne DELCEUX • 03 25 07 32 04
e-delceux@plurial.org

Horizon Bleu - Reims - Novembre 2007 - 07478



Et si Plurial vous
accompagnait dans votre
mobilité professionnelle ?



Ardennes, Meuse 15, bd Fabert • CS 30902 • 08209 Sedan Cedex
Marne 7, rue Marie Stuart • BP 324 • 51061 Reims Cedex
Aube 35, place Jean Jaurès • BP 14 • 10001 Troyes Cedex
Haute-Marne 53, av. du Président Carnot • 52100 Saint-Dizier

www.plurialcil.com



Le CIL-PASS mobilité®

Embauche, mutation, délocalisation :
votre parcours professionnel vous amène
à changer de région et vous recherchez
un nouveau domicile,

PLURIAL VOUS GARANTIT
UN ACCOMPAGNEMENT COMPLET
ET PERSONNALISÉ.

Notre service

- Nous étudions avec vous votre situation pour connaître vos besoins.
- Nous vous présentons la région et la ville d'accueil.
- Nous effectuons pour vous la recherche et la présélection de logements auprès des différents acteurs du logement (sociétés HLM, organismes privés, agents immobiliers,...).
- Nous visitons avec vous les logements sélectionnés et votre nouvel environnement (écoles, commerces, transports,...).
- Nous vous remettons un livret d'accueil pour faciliter votre intégration.
- Nous vous aidons à vous installer dans votre nouvelle demeure : bail,...

• Qui peut en bénéficier ?

Tous les salariés d'une entreprise assujettie au 1% Logement, en cours d'embauche, en mutation professionnelle, ou en mission temporaire loin de sa résidence principale.

• Comment ?

- Le CIL-PASS mobilité®, grâce à un réseau national, répond à une Charte Qualité commune et offre une prestation identique sur tout le territoire français.
- Grâce à des accords de partenariat et à un outil informatique performant, Plurial permet à l'entreprise de bénéficier d'une structure technique professionnelle complète.
- Un contrat CIL-PASS mobilité® est signé entre le salarié et l'opérateur mobilité, après accord de l'entreprise.
- La prestation CIL-PASS mobilité® est une **prestation payante** qui est prise en charge par l'AIDE MOBILI-PASS® (voir fiche).

